

Bromont, le 3 juin 2008

Objet : Changement de MRC

Madame,
Monsieur,

Comme tous nos concitoyens, nous avons pris connaissance des tenants et aboutissants découlant de la demande de changement de MRC par les élus de notre ville, Bromont.

Dans une vision à moyen ou long terme, ce changement nous apparaît primordial.

Des points de vue politique et décisionnel, actuellement, le pouvoir est presque entièrement entre les « mains » de la ville de Granby et de sa vision « à elle » puisqu'elle détient la majorité des voix au scrutin.

Puisque depuis leur création, les pouvoirs des MRC ne cessent d'augmenter, c'est à ce niveau que se prennent les décisions qui affectent, par exemple, le développement industriel, le développement touristique, le maintien des services de sécurité publique ou leur annexion aux services de d'autres municipalités, la répartition des coûts en santé (CLSC, etc.) ainsi qu'en environnement. Comme Granby a la majorité des voix, celle-ci peut, à tout moment, imposer leurs désirs aux municipalités environnantes. Dans des domaines aussi importants que ceux-ci-haut mentionnés autant que celui du zonage (aménagement du territoire) ou celui du partage des dépenses (taxes municipales), il est essentiel d'avoir une démocratie (négociations d'égal à égal). Il est essentiel de prendre les décisions qui favoriseront nos populations et qui répondront à leurs besoins. Cependant, rien n'indique pour l'avenir une volonté de réduire les coûts et les dépenses pour les municipalités qui composent les MRC. Bien au contraire.

Ne vaut-il pas mieux partager le pouvoir dans une MRC qui est composée de partenaires qui ont une vision similaire et qui veulent négocier pour mieux définir les besoins de chacun des intervenants ? Une décision imposée n'est jamais favorisée par rapport à une entente négociée.

Les effets négatifs de maintenir le statu quo en demeurant dans la MRC Haute-Yamaska sont tangibles, nous encourageons donc fortement le dénouement favorable de la demande de changement de MRC pour nous joindre à la MRC de Brome-Missisquoi, et nous assumons pleinement cette position. Il en va de nos besoins sociaux, de notre liberté d'action et de notre volonté de réduire et de contrôler nos coûts et nos dépenses.

Tout est une question d'équilibre !



Charles Désourdy
Président

SkiBromont.com, société en commandite

150, rue Champlain

Bromont, Québec, J2L 1A2

Téléphone (450) 534-2200

Télécopieur : (450) 534-1826

Site web : www.skibromont.com